

**Nombre de conseillers :**

En exercice.....15  
Présents..... 12  
Votants..... 15  
Absents.....0

Date de la convocation : 26.07/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX

Le 30 juillet à 9 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,

légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,

Sous la présidence de **Madame TENDIL Lysiane, Maire**

**PRESENTS :** Mesdames COBO Rolande, JUANABERRIA Anne-Marie, MASSON Aurélie, TENDIL Lysiane, VIALA Régine, Messieurs DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, MARTIN Jean-Philippe, PIDOUX Bruno, QUATREFAGES Damien, VERGUES Michel, VIDAL Didier.

**PROCURATIONS :** Madame DELEU Françoise a donné procuration à Madame JUANABERRIA Anne-Marie, Monsieur VIDAL Claude donné procuration à Madame COBO Rolande et Monsieur REFREGERS Claude a donné procuration à Madame MASSON Aurélie.

**SECRETARE DE SEANCE :** Monsieur Jean-Luc DRIGOUT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**SEANCE N° 8****DELIBERATION N° 7****BUDGET ANNEXE DU VILLAGE VACANCES****PROPOSITION DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Vu la délibération n° 11 séance n° 9 du 17 décembre dernier qui retire les délégations octroyées à Madame le Maire le 5 juin 2020,

Madame le Maire fait état d'un certain nombre de factures de fonctionnement en attente de mandatement qui nécessite la validation du conseil municipal.

Elle précise qu'en date du 05 juillet 2022, la trésorerie publique a informé par courriel la municipalité « *qu'à compter de Mai 2022, plus aucune facture EDF concernant votre collectivité ne sera prélevée sur notre compte bancaire. Nous vous demandons qu'à compter de ce jour, vous mandatiez les factures au fur et à mesure que vous les recevez* ». Toutes les factures EDF depuis mai 2022 n'ont pas été payées ce qui explique les montants élevés de dépenses à voter.

SAINT JEAN DU BRUEL		Budget :	Village de Vacances	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Bordereau de mandats		N°	EDF					
Numéro	Nom du Fournisseur	Nature de la dépense		Imputation comptable		Dépenses Hors TVA déductible	TVA Déductible	Dépenses TTC
1	EDF COLLECTIVITES	Facture 16/02/2022		6061	011	359.00	71.80	430.80
2	EDF COLLECTIVITES	Facture 11/03/2022		6061	011	160.66	32.13	192.79
3	EDF COLLECTIVITES	Facture 12/04/2022		6061	011	157.61	31.52	189.13
4	EDF COLLECTIVITES	Facture 11/05/2022		6061	011	150.25	30.05	180.30
5	EDF COLLECTIVITES	Facture 11/06/2022		6061	011	1.96	0.39	2.35
6	EDF COLLECTIVITES	Facture 20/07/2022		6061	011	379.48	75.90	455.38
				total		1 208.96	241.79	1 450.75
Bordereau de mandats		N°						
Numéro	Nom du Fournisseur	Nature de la dépense		Imputation comptable		Dépenses Hors TVA déductible	TVA Déductible	Dépenses TTC
1	Orange	Fixe Fadarellès		6262	011	47.00	9.40	56.40
				total		47.00	9.40	56.40

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir discuté

**Et adopté à l'unanimité des membres présents et représentés**

- **AUTORISE** Madame le Maire à engager ces dépenses pour l'année 2022 sur le budget annexe du village vacances, section fonctionnement.

**Fait et délibéré à Saint-Jean-du-Bruel, le 30/07/2022**

Extrait certifié conforme

Le Maire,

**Lysiane TENDIL****Acte dématérialisé**

La présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, faire l'objet :

Accusé de réception en préfecture  
012-211202312-20220730-20223007\_7-DE  
Recu le 05/08/2022  
Toulouse Cedex 7 par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>